



## UNE DEMANDE DE DISCRÉTION RELIGIEUSE DANS LA VIE COLLECTIVE

La montée des préoccupations à l'égard des manifestations du « fait religieux » dans le monde de l'entreprise a amené SOCIOVISION à se pencher sur le sujet depuis plusieurs années. Nous avons souhaité, dans le cadre de cette note, regarder comment se positionne l'ensemble de l'opinion publique française.

Dans une France de plus en plus multiculturelle, mais aussi de plus en plus indifférente à la religion, comment réguler la liberté d'expression religieuse dans les espaces de vie collective, que sont notamment les entreprises ?

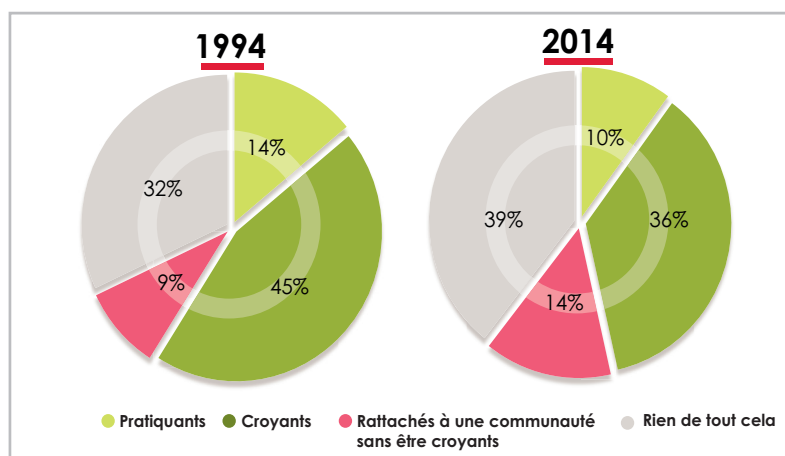
Les résultats de l'Observatoire SOCIOVISION de la société française montrent qu'une très large majorité des Français souhaite la discrétion des affirmations religieuses, voire la neutralité de ces espaces de vie en commun. Ils indiquent aussi qu'existe une opposition sur ces sujets entre les Français musulmans et les autres, qui constituent l'immense majorité.

Note d'analyse conçue en collaboration par Anne Madelin, Consultant Manager à Sociovision, et Philippe Guibert, sociologue, ancien Directeur du Service d'Information du Gouvernement. Toutes les données utilisées sont issues de l'Observatoire France Sociovision 2014-2015.

# UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS SÉCULARISÉE

Les Français s'éloignent non seulement de la pratique mais aussi de la croyance religieuse

En 2014, moins de 50% des Français se disent croyants ou pratiquants d'une religion (voir graphique). D'un côté, 10% de pratiquants, 36% de croyants qui ne pratiquent pas, de l'autre 14% « rattachés à une communauté sans être croyants » et surtout 39% qui affirment n'être « rien de tout cela ». Réponse qui peut témoigner d'une indifférence à la religion, voire d'une certaine méfiance ou hostilité à son égard.

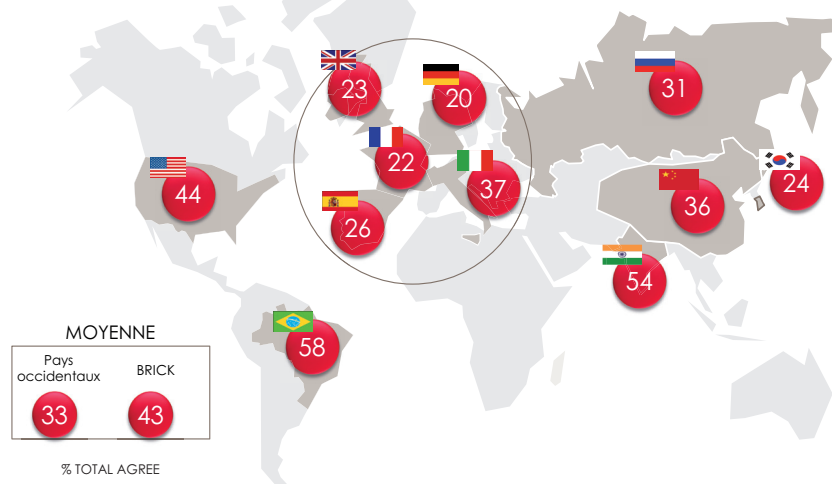


SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE SOCIOVISION 2014-2015

En 20 ans, l'évolution est notable. En 1994, il y avait encore 14% de pratiquants et surtout 45% de croyants, soit au total 59% de croyants ou pratiquants : la croyance religieuse était encore nettement majoritaire, fût-ce sous une forme non pratiquante. **En 20 ans, la pratique a perdu 4 points, la croyance 9 points.** Dans le même temps, ceux qui répondent « rien de tout cela » ont progressé de 7 points. Et ce mouvement ne semble pas s'arrêter : en 2014, il y a 2 points de moins de croyants ou pratiquants qu'en 2013.

## UNE FRANCE SÉCULARISÉE

C'est dans la religion que je peux le mieux trouver les réponses aux questions importantes que je me pose



SOURCE : INTERNATIONAL OBSERVER OF SOCIOVISION 2012

Il n'y a pas de différences socio-démographiques significatives pour caractériser les pratiquants. Les croyants sont, en revanche, proportionnellement plus nombreux chez les femmes et les plus âgés, les retraités. Les hommes, les jeunes et les ouvriers sont plus nombreux à déclarer ne pas avoir de relation à la religion.

La sécularisation de la société française n'est pas nouvelle. Quand on compare (voir ci-contre) avec d'autres pays européens, la France est un des pays où l'importance accordée à la religion est la plus faible, avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne. C'est une singularité de l'ancienne « fille aînée de l'Eglise » que l'on souligne trop peu souvent, alors qu'elle a des conséquences lourdes sur les attitudes et comportements des Français.

## A peine la moitié des Français se disent catholiques ; l'Islam est très minoritaire, mais sa pratique est importante, et portée par de jeunes générations

La religion catholique reste bien sûr la religion la plus importante, de très loin, mais s'y rattache désormais moins de la moitié de la population française (48,5%), même en y incorporant ceux qui, sans être croyants, se sentent « rattachés » à elle.

La seconde religion en nombre, l'Islam, rassemble 5,8% des Français de plus de 15 ans, selon notre Observatoire. Rappelons que notre échantillon n'intègre pas la population étrangère vivant en France, ce qui signifie qu'elle n'intègre pas les croyances et pratiques des populations étrangères vivant en France. Les autres religions (protestante, juive ou bouddhiste), réunissent chacune moins de 2% de notre échantillon. Ces chiffres sont assez stables depuis 10 ans.

RELIGION D'APPARTENANCE/DE RÉFÉRENCE		La religion catholique	La religion musulmane
% BASE : POP. FRANÇAISE			
La religion catholique	48		
La religion musulmane	6		
La religion protestante	2		
La religion juive	1		
Le bouddhisme	1		
Autre	1		
		Moins de 30 ans	19
		30 à 49 ans	38
		50 ans et plus	43
		Pratiquants	12
		Croyants	65
		Rattachés à une communauté	23
		Rien de tout cela	0

SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE SOCIOVISION 2014-2015

Apparaissent ainsi **plusieurs différences entre catholiques et musulmans** (voir tableau), outre celle, massive, du nombre :

- **La pyramide des âges.** La population de catholiques apparaît comme majoritairement vieillissante (43% des catholiques ont plus de 50 ans), là où les musulmans sont, à l'inverse, plutôt jeunes (41% des musulmans ont moins de 30 ans).
- **La proportion de pratiquants.** Seuls 12% des catholiques se disent pratiquants, contre 48% des musulmans. La taille de notre échantillon de musulmans (122 personnes) doit nous inciter à la prudence. Néanmoins, il est clair que la population qui se rattache au catholicisme s'éloigne nettement de la pratique religieuse, quand ce n'est pas de la croyance, alors qu'on ne constate pas la même tendance au sein des Français musulmans, chez qui des formes de pratiques paraissent plus répandues.

**Il en résulte une conséquence : la minorité pratiquant réellement une religion dans notre pays est en train de changer de composition. Ainsi, aujourd'hui, environ 1/3 des pratiquants français d'une religion sont musulmans et 2/3 sont chrétiens.**

**Et une dynamique : les jeunes ont proportionnellement plus de poids au sein de la population musulmane, ce qui revitalise la pratique religieuse et l'ancre dans l'avenir.**

# UNE DEMANDE DE DISCRÉTION : LES ENJEUX DU DÉBAT

**La société française est devenue une société multiculturelle** : on y vit de plus en plus avec des croyances, des modes de vie, des « cultures » différentes. Pourtant, si « l'affirmation de soi » est une attitude de plus en plus valorisée dans la société française depuis 40 ans, **la religion semble compter de moins en moins dans cette affirmation personnelle.**

La réalité multiculturelle n'entraîne donc pas une demande de reconnaissance ou de tolérance à l'égard des affirmations religieuses. Au contraire, **les Français, dans leur grande majorité, souhaitent des règles communes de discrétion voire de neutralité religieuse**, comme s'il s'agissait de refouler les affirmations religieuses au sein de la vie privée, familiale, intime, plutôt que de les voir s'exposer là où on vit avec des « autres » qu'on ne connaît pas forcément, c'est-à-dire dans la rue, à l'école, ou au sein de l'entreprise où l'on travaille. La coexistence des libertés religieuses, aux yeux des Français, ne doit venir troubler la vie en commun, les relations interpersonnelles du quotidien, bref ce qu'on appelait au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les mœurs.

Ce refus très majoritaire de l'affirmation religieuse, croyons-nous, a au moins autant à voir avec la sécularisation et le recul de la croyance dans la société française qu'avec une « islamophobie » qui se serait généralisée. En revanche, ce que suggèrent les résultats de l'Observatoire Sociovision, c'est bien **le hiatus entre une large majorité des Français, « sortie de la religion »** pour reprendre l'expression de M. Gauchet, **et une minorité religieuse musulmane, pour qui l'affirmation et la pratique de la religion semblent importantes** – que l'on donne à ces comportements une signification religieuse ou bien « identitaire ».



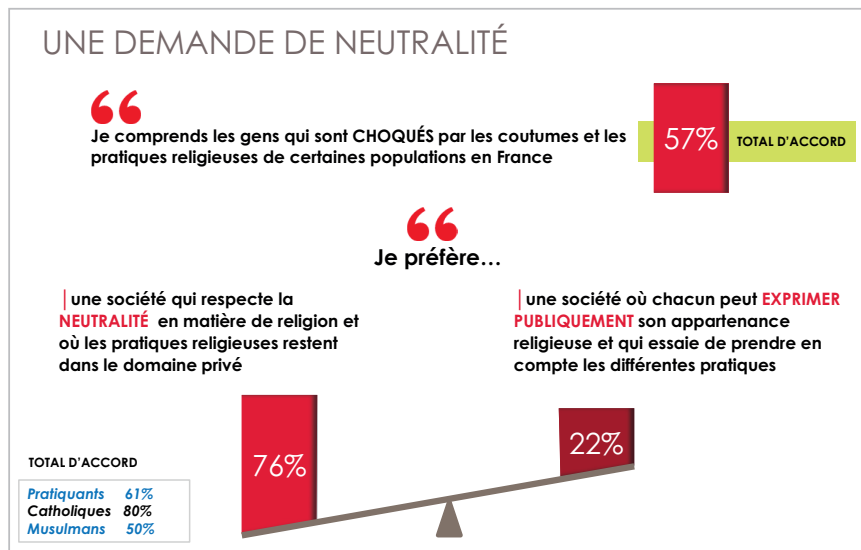
## Une société civile où la religion doit être peu visible

**La discrétion des appartenances religieuses**, dans la vie collective, celle de tous les jours, et pas seulement dans les services publics, **est le souhait d'une large majorité des Français et devrait être la règle de notre vie sociale.** Les réponses données à deux de nos questions sont en effet sans ambiguïté :

- **76% des Français interrogés préfèrent « une société qui respecte la neutralité en matière de religion et où les pratiques religieuses restent dans le domaine privé ».** Ils ne sont que 22% à préférer à l'inverse « une société où chacun peut exprimer publiquement son appartenance religieuse et qui essaie de prendre en compte les différences ».
- **De même, 82% (soit une progression de 3 points par rapport à 2013) estiment que « la religion est une question privée, les signes d'appartenance religieuse doivent rester discrets en public ».**

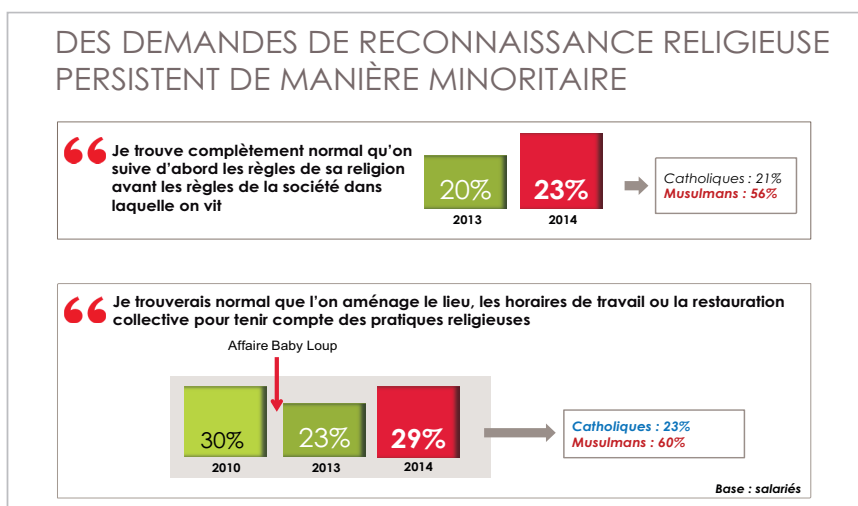
Le refus d'un espace commun marqué par des affirmations religieuses est donc rejeté par 3/4 à 4/5 des Français selon la formulation des questions (voir graphiques suivants). **Ne sont attachés à la possibilité de l'affirmation religieuse qu'un peu plus du cinquième des Français.** Ces derniers sont plus jeunes, plus diplômés, plus urbains, plus souvent habitants de l'agglomération parisienne, que la moyenne de la population française, bien que dans aucune de ces catégories, soulignons-le, ils ne soient majoritaires.

La majorité écrasante des Français, sans grande différence de milieu social, et même sans grande différence de préférence politique, souhaite donc la « discrétion » religieuse, là où l'on vit avec les autres. Certes, ceux qui se situent politiquement les plus à Gauche acceptent mieux les affirmations d'ordre religieux que la moyenne, sans d'ailleurs y être attachés majoritairement ; et ceux qui se situent le plus à Droite, de même que ceux qui se sentent proches du FN, sont quasi unanimes à refuser cette affirmation. Telle est la seule différence notable entre catégories de Français, différence qui ne remet pas en cause le constat global.



SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE SOCIOVISION 2014-2015

Si les différences sociodémographiques classiques ne révèlent pas de clivage majeur sur ce sujet, en revanche, les différences d'appartenances religieuses sont significatives. Ainsi, la moitié (47%) des musulmans souhaitent une société où chacun peut exprimer publiquement son appartenance religieuse, l'autre moitié (50%) souhaitant au contraire la discrétion. **Les musulmans sont donc divisés sur le principe d'une forte visibilité de l'appartenance religieuse**, même si, comme on va le voir au cas par cas, ils souhaitent majoritairement certaines modalités d'affirmation ou de pratique de leur religion. A titre de comparaison, ceux qui se disent catholiques sont à 80% favorables à une société de discrétion religieuse.



SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE SOCIOVISION 2014-2015

Pour le reste, les croyants qui ne pratiquent pas et ceux qui affirment n'avoir aucun lien avec une religion, ont des opinions quasi-identiques quant au refus de l'affirmation religieuse : ils sont 80% chez ceux qui croient sans pratiquer, 79% chez ceux qui ne croient pas mais se sentent rattachés à une communauté, 76% enfin, chez ceux qui se définissent comme « rien de tout cela ».

Tout se passe comme si, croyance ou pas, catholique ou indifférent à la religion, la sécularisation de la société française faisait obstacle à l'affirmation religieuse dans la vie collective, celle des musulmans sans aucun doute, mais plus généralement, celle des pratiquants, quelle que soit leur religion.

## Relation hommes/femmes, travail, école, lieux de culte : les points de cristallisation

Si cette demande de discrétion religieuse est très majoritaire, les réponses sur les sujets concrets que nous avons soumis vont permettre de mieux cerner ce qui fonde cette demande, et le différend qu'elle met en évidence avec une majorité des musulmans (voir tableaux ci-après).

Des nuances existent, certes, entre les réponses, qui dessinent quelques possibilités – à vrai dire très limitées – « d'accommodements raisonnables », selon les termes des théoriciens les plus pragmatiques du multiculturalisme, au sein d'une société française qui se raidit, pour ne pas dire se durcit, sur ces questions.

### LES RELATIONS HOMMES/FEMMES

En %	PAS ACCEPTABLE			ACCEPTABLE		
	Total pop. française	Catholiques	Musulmans	Total pop. française	Catholiques	Musulmans
Le refus de serrer la main à une personne du sexe opposé ou de fréquenter certains lieux publics mixtes (ex : piscine)	86	88	61	13	11	37
Le port sur son lieu de travail de signes de reconnaissance religieux (port du voile par une femme, de la kippa par un homme...)	82	87	39	18	12	60

Commençons par la situation qui suscite l'opposition la plus massive. Le refus de serrer la main à une personne de sexe opposé, ou bien de fréquenter des lieux mixtes, comme les piscines, constitue l'attitude la plus rejetée, parmi toutes celles que nous avons soumises à notre échantillon. Seuls 13% - ou faut-il dire « tout de même 13% » ? – les jugent acceptables, quand 86% les refusent, dont 66% qui les jugent « pas du tout acceptables ». Notons que seuls 37% des musulmans jugent ces attitudes acceptables.

Rappelons que la revendication d'autonomie et de liberté des femmes, son acceptation progressive dans la société française, y compris chez les hommes, sont des faits sociaux décisifs des 40 dernières années.

### UN REFUS TRÈS IMPORTANT DES AFFIRMATIONS RELIGIEUSES DANS LE CADRE DU TRAVAIL

En %	PAS ACCEPTABLE			ACCEPTABLE		
	Total pop. française	Catholiques	Musulmans	Total pop. française	Catholiques	Musulmans
La possibilité de prier sur son lieu de travail	78	84	37	21	15	62
L'aménagement du temps de travail pour motifs religieux (Ramadan, Shabbat)	72	77	32	28	22	68
La demande de jours de congés supplémentaires pour fêtes religieuses	70	74	29	29	25	70

Qu'il s'agisse de la possibilité de prier sur son lieu de travail (21% contre 78%) ou du port sur son lieu de travail de signe de reconnaissance religieux (18% contre 82%), le refus des Français est là aussi presque sans appel. D'ailleurs, une majorité absolue de Français (56% dans les deux cas) trouvent ces propositions « tout à fait inacceptables ». **Le lieu de travail, espace commun par excellence, ne doit pas, pour la majorité des Français, être « troublé » par l'affichage ou la pratique de la religion.**

Même lorsqu'il s'agit d'accommodements « raisonnables », qui visent non à pratiquer ou affirmer sa religion dans le travail, mais à pouvoir la pratiquer en dehors du travail, comme c'est le cas avec l'aménagement du temps de travail pour le ramadan ou shabbat, ou bien la demande de jours de congés supplémentaires pour fêtes religieuses, le refus, s'il est un peu moindre, reste néanmoins très majoritaire : seuls 28% et 29% jugent acceptables ces deux propositions, quand respectivement 72% et 70% les refusent, dont 46% et 43% qui les jugent même « tout à fait inacceptables ».

Il y a certes sur ce point un clivage politique : un peu plus du tiers des Français se classant à Gauche est favorable à ces accommodements, quand à l'autre bout du spectre politique, l'opposition y est quasi unanime. Mais constatons que même chez les électeurs de Gauche, ces accommodements ne sont pas jugés acceptables par une majorité d'entre eux.

**Sur toutes ces questions, le clivage le plus important oppose là encore les Français musulmans à l'opinion très dominante :** 60% à 70% d'entre eux

jugent acceptables ces propositions qui concernent le travail et son aménagement pour pratiquer sa religion. Les catholiques croyants sont très hostiles à ces accommodements, tout comme ces 39% de Français qui affirment n'avoir aucun lien avec une religion, quelle qu'elle soit.

**Pour 83% des Français, « l'entreprise doit rester un endroit neutre et ne pas prendre en considération les revendications d'ordre religieux ».** Sur ce point, l'opinion des actifs, plus particulièrement concernés par la question, diffère à peine de celle des inactifs.

Ainsi, pour la très large majorité des Français, le monde de l'entreprise est perçu comme un espace de vie collective alors même que juridiquement il s'agit d'un espace privé que la loi sur la laïcité ne régit pas. Dans leur très grande majorité, les Français sont hostiles à l'expression visible du multiculturalisme religieux, notamment au travail. La population musulmane, elle, est cependant majoritairement en demande de facilitation de sa pratique religieuse, voire d'une forme de reconnaissance, même si, à ses yeux, selon nos études qualitatives, il ne s'agit pas de sa part d'attitudes provocatrices. Toute la question est celle de la visibilité, versus la discrétion, des pratiques religieuses pour lesquelles il y a un rejet lorsqu'elles sont flagrantes.



**L'entreprise  
doit rester un endroit neutre et  
ne pas prendre en considération  
les revendications d'ordre religieux**

**83%**



**total d'accord**



## LIBRE CHOIX DES MENUS DANS LES CANTINES : UN ACCOMMODEMENT POSSIBLE, MAIS SOUS CONDITIONS

En %	PAS ACCEPTABLE			ACCEPTABLE		
	Total pop. française	Catholiques	Musulmans	Total pop. française	Catholiques	Musulmans
<b>La possibilité de trouver dans les cantines une alimentation adaptée à tous les préceptes religieux (poisson le vendredi, plats Hallal ou Casher...)</b>	45	50	11	55	49	88

Si le lieu de travail ne peut donc guère, selon les Français, se prêter à la pratique visible des religions, qu'en est-il de l'école ?

Une légère majorité de Français (55%) juge acceptable la possibilité de trouver dans les cantines scolaires une alimentation adaptée à tous les préceptes religieux (hallal, casher, poisson le vendredi). 45% en revanche s'opposent à des menus respectueux de tous les modes religieux d'alimentation.

Il y a sur cette question un clivage politique plus net que sur les autres questions que nous avons examinées : 65% des personnes qui se situent à Gauche trouvent « acceptable » cette proposition, quand ils ne sont que 41% à Droite. Seuls 24% de ceux qui se disent proches du FN la jugent acceptable. De même, si les plus jeunes générations s'y accordent à plus de 60%, les plus de 60 ans ne sont que 40% à la juger acceptable.

On le voit néanmoins, quand le libre choix affiché est possible sans gêner les choix des autres, une forte minorité de la population française reste hostile. Sans aucun doute, il y a là le témoignage d'une hostilité à l'affirmation des religions, dans un espace qui est, cette fois, un service public.

## FINANCEMENT PUBLIC : ACCEPTATION MINORITAIRE POUR LES LIEUX DE CULTE, REFUS TRÈS NET POUR LES ÉCOLES RELIGIEUSES

En %	PAS ACCEPTABLE			ACCEPTABLE		
	Total pop. française	Catholiques	Musulmans	Total pop. française	Catholiques	Musulmans
<b>La création ou le financement sur fonds publics d'écoles privées dispensant des enseignements religieux</b>	75	75	43	25	24	56
<b>Le financement par les villes, sur les fonds publics de la création ou de l'entretien de lieux de prière (églises, temples, mosquées, synagogues)</b>	67	69	33	32	30	66

32% des Français jugent acceptable le financement par les villes, sur fonds publics, de la création ou de l'entretien de lieux de prière.

Ce petit tiers d'approbation, supérieure à celle que nous avons constaté sur les autres questions, est dû à l'acceptation d'un peu moins d'une moitié des électeurs de Gauche. Les musulmans l'approuvent également à 66%.

Le financement public d'écoles religieuses, en revanche, est très nettement refusé : seuls 25% des Français le jugent acceptable, 86% pas acceptable et surtout 66% pas du tout acceptable, ce qui témoigne d'une opposition très marquée.

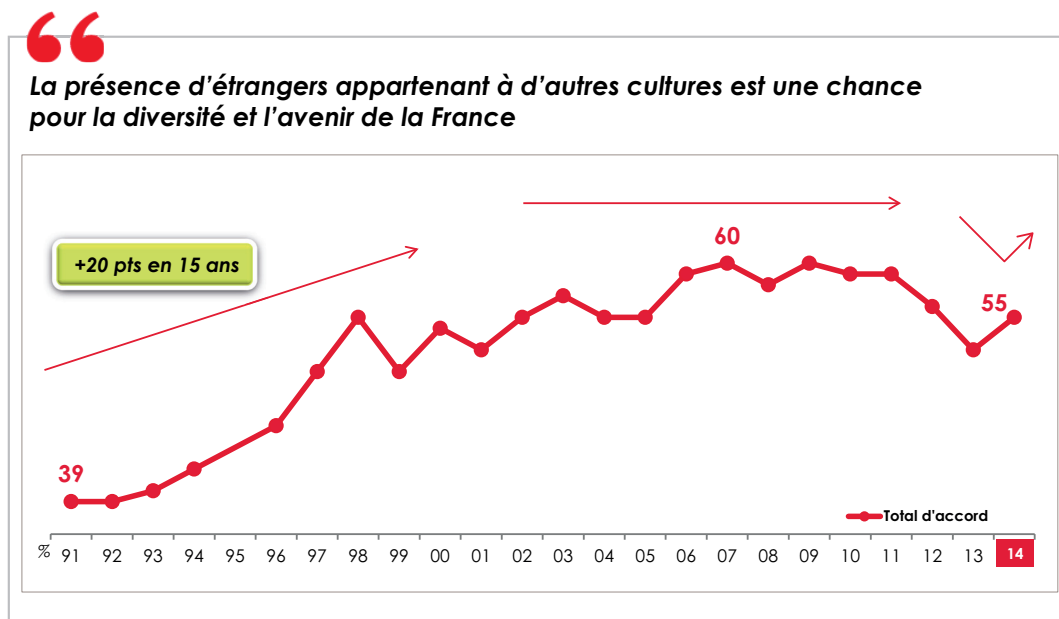




## CONCLUSION : QUELLE SIGNIFICATION DONNER À LA LAÏCITÉ ?

Les réponses à nos questions peuvent donner le sentiment d'une France intolérante, repliée sur elle-même et qui, sous le vocable de « laïcité », dissimule en réalité une islamophobie grandissante. Il faut nuancer ce tableau, afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans notre pays.

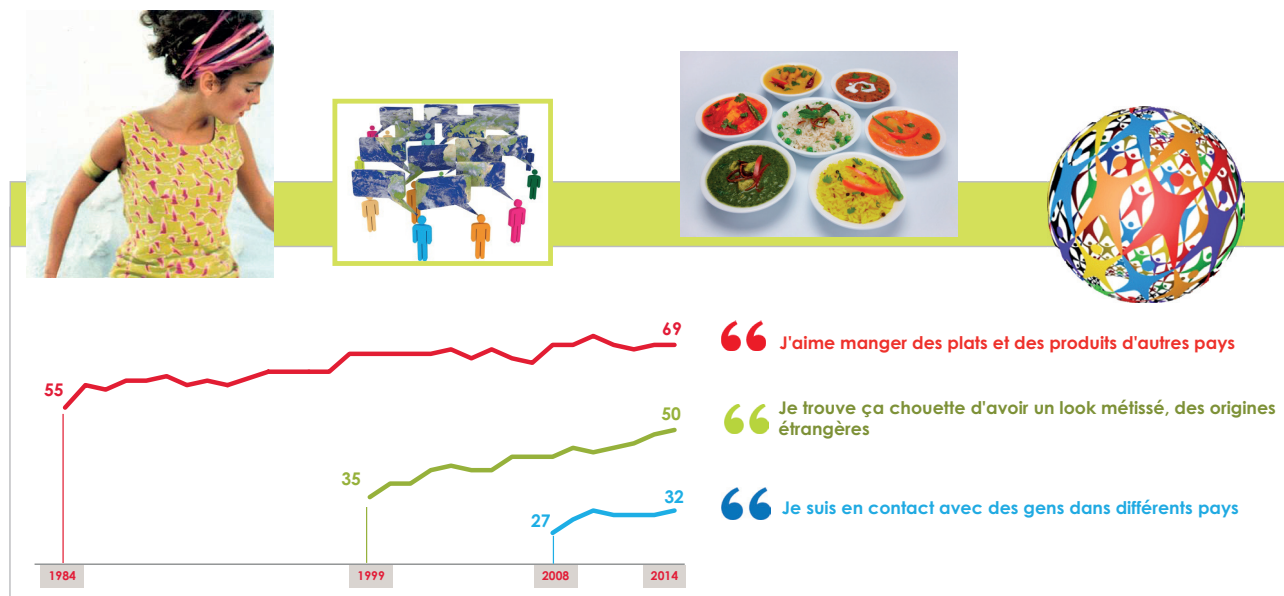
Repli sur soi ? Pourtant, « l'ouverture à l'autre » a progressé de 16 points en 23 ans (voir courbe), même si elle s'est effritée depuis 2011, (elle repart en 2014 à la hausse). Les attitudes positives à l'égard du métissage, du contact avec d'autres pays, du goût pour des cultures alimentaires étrangères, progressent régulièrement en France (voir courbes page suivante).



SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE SOCIOVISION 2014-2015

On dira que c'est une vision « touristique » et « consumériste » du rapport à l'étranger qui sous-tend cette tolérance, voire cet attrait. Si tel est le cas, ce n'en est pas moins significatif : **les Français s'intègrent de plus en plus, dans leurs comportements et attitudes, à cette mondialisation-là.** Nous observons, de longue date, l'importance des voyages à l'étranger, pour les Français. De même, les Français sont de plus en plus connectés, pour la consommation certes, mais aussi dans la sphère relationnelle, à travers les réseaux sociaux. Bref, le tableau d'une France repliée sur une sphère « franchouillarde », hostile au monde entier et à l'étranger, est tout simplement fausse, au moins pour une majorité croissante de Français. Ces résultats vont à l'encontre des clichés, répétés souvent d'analyses en éditoriaux trop rapides et qui donnent une image très inexacte de la société française.

En réalité, « l'ouverture » et la « fermeture » sont-elles si opposées que la vulgate veut bien le dire ? Il semble au contraire que l'on est en capacité d'être ouvert quand on est confiant en soi, à l'aise avec sa propre identité, ce qui suppose un minimum de différenciation de soi d'avec les autres. Comme l'a écrit R. Debray<sup>1</sup>, des frontières sont des points de passage, qui évitent bien souvent la construction des murs...



SOURCE : OBSERVATOIRE FRANCE SOCIOVISION 2014-2015

**Cette étude semble montrer, plutôt qu'un repli xénophobe, une double dynamique :**

**La première est un refus de l'emprise du religieux**, dans une société qui s'est émancipée de l'Eglise catholique à travers deux siècles d'opposition parfois violente, de la Révolution française à Mai 68, en passant bien sûr par l'enracinement de la République à travers l'école publique et la laïcité, dans les années 1880/1910, voire l'influence du communisme dans l'après-2<sup>ème</sup> guerre. La société française, on l'a vu, se sécularise de plus en plus, pratiquant peu et croyant de moins en moins, même quand cette croyance est seulement intime. Le développement sur 20 ans d'un groupe de près de 40% de Français affirmant « n'avoir rien à voir » avec la religion, est à cet égard très révélatrice. Notre pays est bien l'héritier aujourd'hui, non pas seulement de ses « racines chrétiennes », mais tout autant de la tradition des Lumières et de la laïcité et peut être aussi pour partie de son anticléricalisme. La quête de sens et de spiritualité, que nous voyons se développer chez les Français, s'investit de plus en plus ailleurs que dans les formes religieuses traditionnelles. L'affirmation de l'individu autonome dans la société française, parfois qualifié d'individu hédoniste et sûr de ses droits personnels, s'est faite en dehors, et parfois contre, la religion.

**La seconde dynamique à l'œuvre est le rapport des Français à l'Islam**, religion minoritaire certes, mais qui est le lieu d'affirmations identitaires parfois fortes, alors même, comme on l'a vu, que l'affirmation de l'identité personnelle passe de moins en moins par la religion, dans la société française. **Or cette religion suscite à l'évidence, au-delà du mouvement général de sécularisation, une méfiance voire une hostilité spécifique, chez une partie des Français, alors même que la société française s'ouvre, par ailleurs, à la mondialisation.** Une des explications que l'on peut apporter à cette défiance est que l'Islam est actuellement le vecteur le plus visible d'un retour du religieux dans la vie sociale, lequel se matérialise dans la rue, à l'école, parfois au travail et dans les relations hommes/femmes.

<sup>1</sup> R. Debray - *Eloge des Frontières*, Gallimard 2010

**Cette double dynamique aboutit à une forte demande de discrétion religieuse dans la vie en commun. Il en résulte, dans l'opinion française, un refus de beaucoup « d'accommodements raisonnables » que promeut le multiculturalisme.**

**Cette demande pose une question redoutable à la laïcité à la française.** Celle-ci garantit en effet la liberté de conscience, a fortiori la liberté de croire ou de ne pas croire, et de croire à la religion que l'on choisit. La laïcité française vise à faire respecter la neutralité de l'Etat et des services publics, par rapport à la religion, et non pas à régenter la vie de tous les jours, dans la société civile, en dehors de l'Etat.

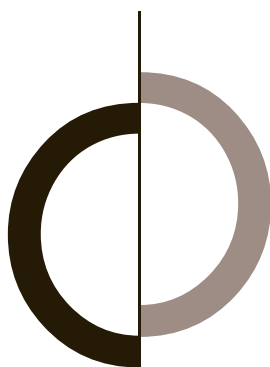
**Or nos résultats montrent une demande d'extension de la « laïcité », de la sphère traditionnelle de l'Etat et du politique vers celle de la vie civile, au moment où la pratique musulmane peut devenir une revendication identitaire, au moins chez une partie des musulmans.** La séparation du politique et du religieux est une tradition désormais ancienne dans notre pays. Ce qui est en jeu, désormais, c'est la séparation du religieux et de la vie civile, et que le religieux soit confiné dans les lieux de culte ou bien dans l'intimité, et reste discret, non visible et non revendicatif, dans la vie collective.

Question difficile, car elle pose celle des limites de la liberté religieuse, mais questions auxquelles n'échapperont ni les institutions de la vie civile, comme les entreprises, ni le débat politique.



## MÉTHODOLOGIE : 35 ANS D'OBSERVATION

Cette analyse est issue de l'Observatoire SOCIOVISION de la société française 2014-2015, mené auprès de 2099 Français, âgés de 15 à 74 ans, interrogés en face-à-face, dont 1018 catholiques et 122 musulmans auto-déclarés. Méthode des quotas.



[www.sociovision.com](http://www.sociovision.com)

MASTERING A CHANGING WORLD

● **CONFIDENTIEL** - Document réservé aux souscripteurs de l'Observatoire SOCIOVISION

Contact :  
Isabelle.averous.meraihi@sociovision.fr  
☎ 01.49.70.60.32

**GROUPE COFREMCA**  
16 rue d'Athènes 75009 Paris  
T +33 (0)1 49 70 60 00 F +33 (0)1 42 81 45 67 [www.sociovision.com](http://www.sociovision.com)